

Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40 – Fax : 05.34.36.12.44

Site Internet : www.fsgt31.fr

fsgt.31@free.fr



**L'adversaire et l'arbitre
sont les partenaires
qui nous font progresser**

20 JUIN 2017

N° 39

S **MMMAIRE**

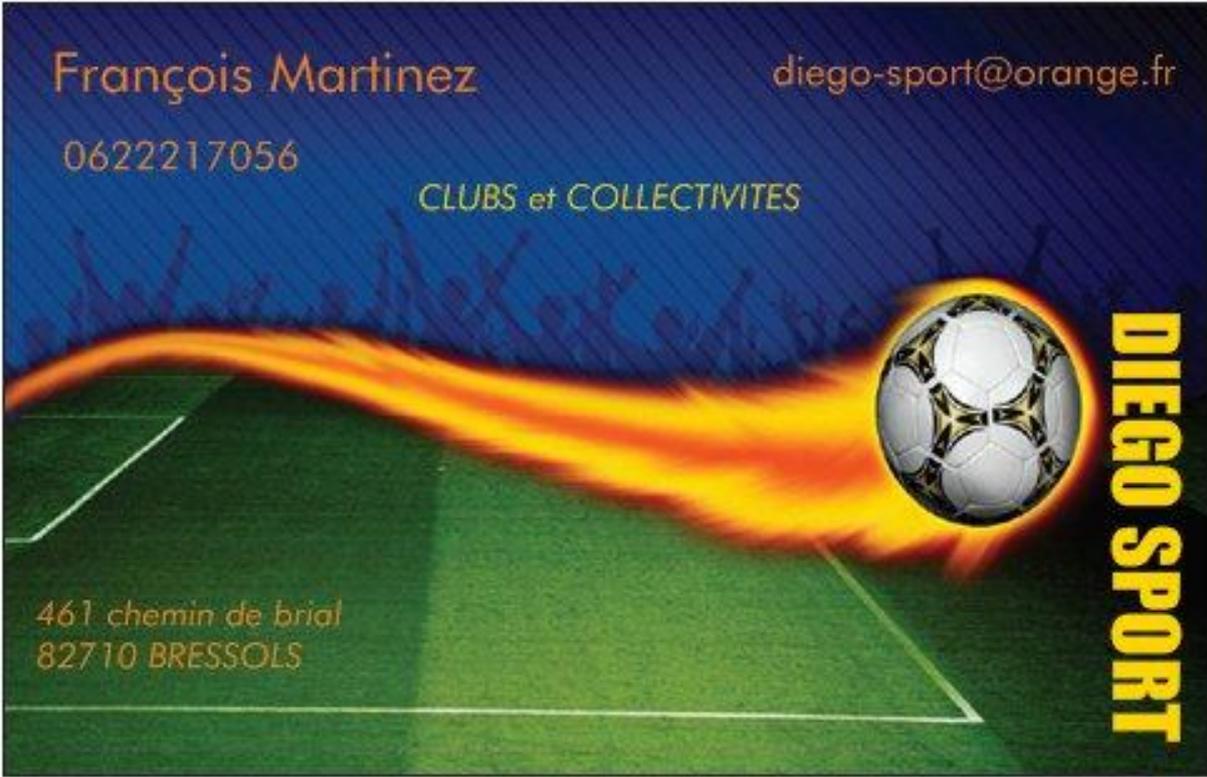


- Réunion de la Commission,
- Pense-bête,
- Résultats semaine 24,
- Rectificatifs résultats,
- Sportivité semaine 24,
- Sanctions,
- Sanction en retard,
- Litige,
- Situation des équipes vis à vis de l'arbitrage,
- Assemblée Générale des Clubs,
- Appel à candidature,
- Coupe de Printemps,
- Coupe de la Haute-Garonne.

SAISON 2016 - 2017

OFFICIEL DU FOOTBALL

Partenaire de la F.S.G.T. 31



François Martinez
0622217056
diego-sport@orange.fr
CLUBS et COLLECTIVITES

461 chemin de brial
82710 BRESSOLS

DIEGO SPORT

REUNION DE LA COMMISSION

Lundi 19 juin 2017.

Présents : Bruno CADART, Patrick FINKBEINER, Jean-Claude LECRU, José MARTINEZ, Laurent SARDA et René SILHOL.

PENSE-BETE

① **FORMALITE POUR ACCEDER AU SITE FGST 31**

① Nom du site : fsgt31.fr

② Pour accéder au bulletin : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 BULLETINS

③ Pour accéder au memento : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 MEMENTO

④ Pour accéder aux classements : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CLASSEMENTS

⑤ Pour accéder aux calendriers : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CALENDRIERS

⑥ Pour accéder au règlement intérieur : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 REGLEMENT INTERIEUR

RESULTATS

SEMAINE 24 DU 12/06/2017 AU 17/06/2017

Coupe du Printemps - Finale

ASC CNES	3	-	4	AUTERIVE DF
----------	---	---	---	-------------

Coupe de la Haute-Garonne - Finale

ASEAT	3	-	3	PASPORT
Tirs au but	5	-	4	

RATRAPAGE

Division: Excellence - Journée 10 retour (du 21/03/17)

AJ SAINT EXUPERY	2	-	1	ASEAT
------------------	---	---	---	-------

Division: Excellence - Journée 13 retour (du 15/05/17)

US LABEGE-RAMONVILLE	2	-	3	USEMA COLOMIERS
----------------------	---	---	---	-----------------

Non communication téléphonique du résultat		Feuille de match non parvenue	
Forfait	F	Litige	
Terrain impraticable		Panne d'éclairage	
Décision Commission		Demande club	

Feuille de match non parvenue dans les délais ➔ match perdu par pénalité (0 point, 0 but pour, 3 contre) :

RECTIFICATIFS RESULTATS

SEMAINE 22 DU 29/05/2017 AU 02/06/2017

Division: Promotion Honneur - Journée 14 retour

TOULOUSE SA	5	-	0	TOLOSA FOOT SYSTEM
-------------	---	---	---	--------------------

La feuille de match ayant bien été postée dans les délais, l'équipe TOLOSA FOOT SYSTEM est rétablie dans ses droits.

SEMAINE 23 DU 06/06/2017 AU 10/06/2017

Il fallait lire:

Division: Honneur - Journée 3 aller (du 10/11/16)

AS SAINT LOUP CAMMAS	2	-	7	NEW TEAM
----------------------	---	---	---	----------

SPORTIVITE SEMAINE 24



HEUREUSEMENT QUE LA SAISON SE TERMINE: 4 rencontres arbitrées seulement, mais **DEUX** sorties temporaires, **QUATRE** avertissements et **DEUX** exclusions.

SANCTIONS

Rencontre AJ SAINT EXUPERY / ASEAT du 13/06/17 – Excellence – Journée 10 retour :

Pour " *ENERVEMENT* "

– SORTIE TEMPORAIRE –, puis

Pour " *PROPOS INJURIEUX ENVERS ARBITRE* "

– EXCLUSION –

ROCA Romain, licence n°55714423, (AJ SAINT EXUPERY)

- **Suspendu jusqu'à réception de son rapport et traitement par la commission.**

Rencontre ASEAT / PASPORT du 17/06/17 – Coupe de la Haute-Garonne – Finale:

Pour " *CONDUITE ANTI SPORTIVE ENVERS ARBITRE* "

- AVERTISSEMENT-, puis

Pour " *PROPOS INJURIEUX ENVERS ARBITRE* "

– EXCLUSION –

BLANCHARD Guillaume, licence n°55527242, (ASEAT)

- **Suspendu jusqu'à réception de son rapport et traitement par la commission.**

SANCTION EN RETARD

Rencontre ASEAT / USEMA COLOMIERS du 23/05/17 – Coupe de la Ligue – 1/2 finale :

Suite à la réception de son rapport, lecture de celui-ci ainsi que celui de l'arbitre et après audition de ce dernier, en absence excusée du dirigeant, la sous-commission en application du règlement (**Art 32 - §E – a**), décide :

Pour " *PROPOS INJURIEUX ENVERS ARBITRE* "

SEBBAN Philippe, licence n°297416, **dirigeant**, (USEMA COLOMIERS)

- **6 (six) + 3 (trois) matchs de suspension ferme, soit 9 (neuf) matchs de suspension ferme à compter du 18/09/2017.**

LITIGE

Rencontre AS SAINT LOUP CAMMAS / NEW TEAM du 08/06/17 (remis du 10/11/16) –Honneur – Journée 3 aller :

Suite au contrôle périodique des feuilles de match, la commission, en application du règlement (Art 31 - § E - 2), décide :

Pour participation des joueurs BETIRAC Thibault et BENHAMOU Stéphane (AS ST LOUP CAMMAS), **non qualifiés** à la date initiale de la rencontre,

- **Match perdu par pénalité à AS ST LOUP CAMMAS**, qui marque **0 (zéro)** point, 0 (zéro) buts pour et 3 (trois) contre. **NEW TEAM** marque **4 (quatre)** points, 3 (trois) buts pour, 0(zéro) contre.

SITUATION DES EQUIPES VIS A VIS DE L'ARBITRAGE

AVRIL - MAI

1) Equipes représentées par 1 arbitre ou 1 candidat

ACERSO CS	FORZA VIOLA FC	SHAKHTAR TOLOSA
ASCA	US LABEGE- RAMONV.	SCLE FOOT
USA FOOT	PASPORT *	ATHLETICO TOLOSA A
ALTRAN FOOT	FA ROQUES A *	ATHLETICO TOLOSA B
FSGT AUCAMVILLOISE	AJ ST EXUPERY	SOPRA FOOT
AUTERIVE DF	SHADOCKS DE SEILH	TOLOSA FOOT SYS. *
AS DRT		TOULOUSE SA

2) Equipes non pénalisées, 1^{ère} année :

DYNAMO FC IO TEAM

3) Equipes non pénalisées, 2^{ème} année :

AC2L MIRAIL UNITED FA ROQUES B

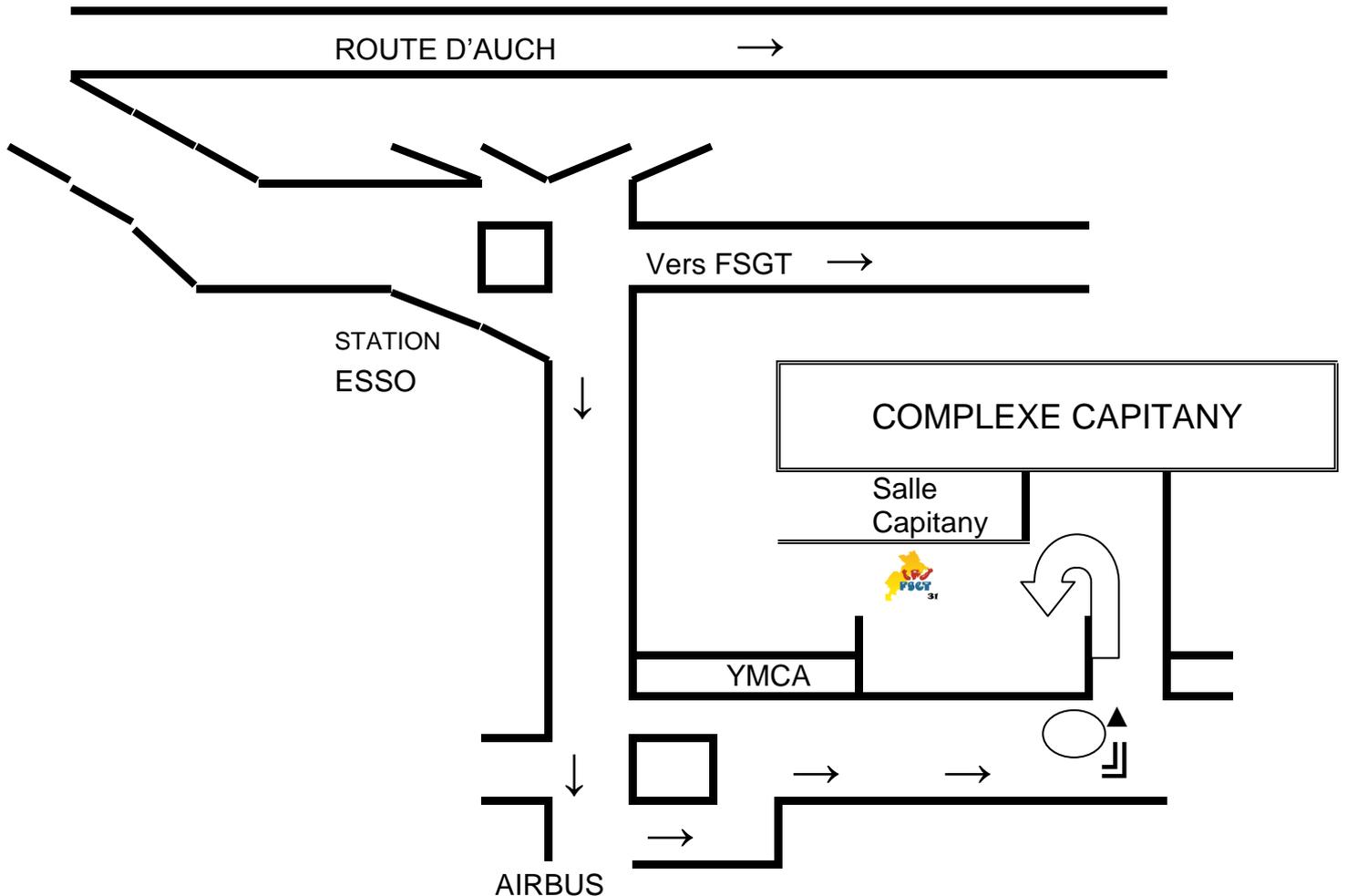
4) Equipes non représentées, mais ayant un membre au sein de la commission, pénalité 2 points en moins au classement final :

5) Equipes non représentées, pénalité de 11 € par mois (octobre à mai) et 2 points en moins au classement final :

US CAF	FONBO FC	FC POTO
ASC CNES	A FOOT POUR TOUS	AS ST LOUP CAMMAS
USEMA COLOMIERS	MECAPROTEC FC	SB SPORT
DYNAMO AGAFOUS FC	MISTRAL P.L.	ATHLETICO TOLOSA C
ASEAT	NEW TEAM	

* NON REPRESENTEE EN AVRIL.

ASSEMBLEE GENERALE DES CLUBS



La fin de saison approche, et avec, l'Assemblée Générale des clubs. Celle-ci aura lieu le **jeudi 22 juin 2017 à 19 heures**, à la **salle Capitany**, avenue Yves Brunaud, (au niveau de l'ancien stade AS PTT). Prenez vos dispositions pour être présents. Nous comptons sur votre participation qui est **obligatoire** : comme tous les ans, des décisions seront votées.

Extrait du règlement concernant la présence des Clubs à l'Assemblée Générale :
Article 2 - § L : Tous les Clubs doivent assister à l'Assemblée Générale annuelle. Une amende **(55€)** sanctionnera les Clubs absents à cette Assemblée.
Article 2 - § M : Les Clubs absents à l'Assemblée Générale annuelle ne pourront prétendre recevoir les récompenses qui devraient normalement leur être attribuées.

Extrait du règlement concernant la trésorerie des Clubs lors de l'Assemblée Générale :
Article 31 - § A - 2 : Tout(e) Club(équipe) qui ne sera pas en règle avec la trésorerie de la Commission Départementale à la **FIN DE LA SAISON EN COURS** (c'est-à-dire sept jours avant la date de l'Assemblée), sera **RETROGRADE(E)** en division **INFERIEURE** pour la saison suivante.

Article 31 - § A - 3 : Tout(e) Club (équipe) qui ne sera pas en règle avec la trésorerie de la Commission Départementale à la **FIN DE LA SAISON EN COURS** (c'est-à-dire sept jours avant la date de l'Assemblée), ne pourra prétendre à recevoir les récompenses qui devraient lui être attribuées, ni à participer à l'élection du bureau et aux différents autres votes qui pourraient avoir lieu le jour de cette Assemblée.

Les trésoriers ou dirigeants de club présents à l'Assemblée devront prendre leurs dispositions pour se mettre en règle financièrement.

APPEL A CANDIDATURE

Dirigeants, capitaines, joueurs

Comme vous le savez, la Commission est composée de bénévoles issus des Clubs évoluant dans notre Comité. Ce n'est qu'avec un Bureau bien structuré que la Commission peut bien fonctionner. Actuellement, l'effectif est acceptable, mais si des volontaires sont intéressés pour faire partie de la commission, ils peuvent faire acte de candidature ou pourront être cooptés le jour de l'Assemblée Générale.

Nous vous rappelons qu'une équipe non représentée par un arbitre, mais ayant un membre au sein de la commission, aura **deux points en moins** au classement final mais n'aura pas de pénalité financière. **(11 € sur 8 mois, soit 88 € pour la saison)**.

La Commission

COUPE DE PRINTEMPS

Les finalistes



COUPE DE LA HAUTE-GARONNE

Les finalistes



Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40 – Fax : 05.34.36.12.44

Site Internet : www.fsgt31.fr

fsgt.31@free.fr



**L'adversaire et l'arbitre
sont les partenaires
qui nous font progresser**

27 JUIN 2017

N° 40

S  **MMAIRE**

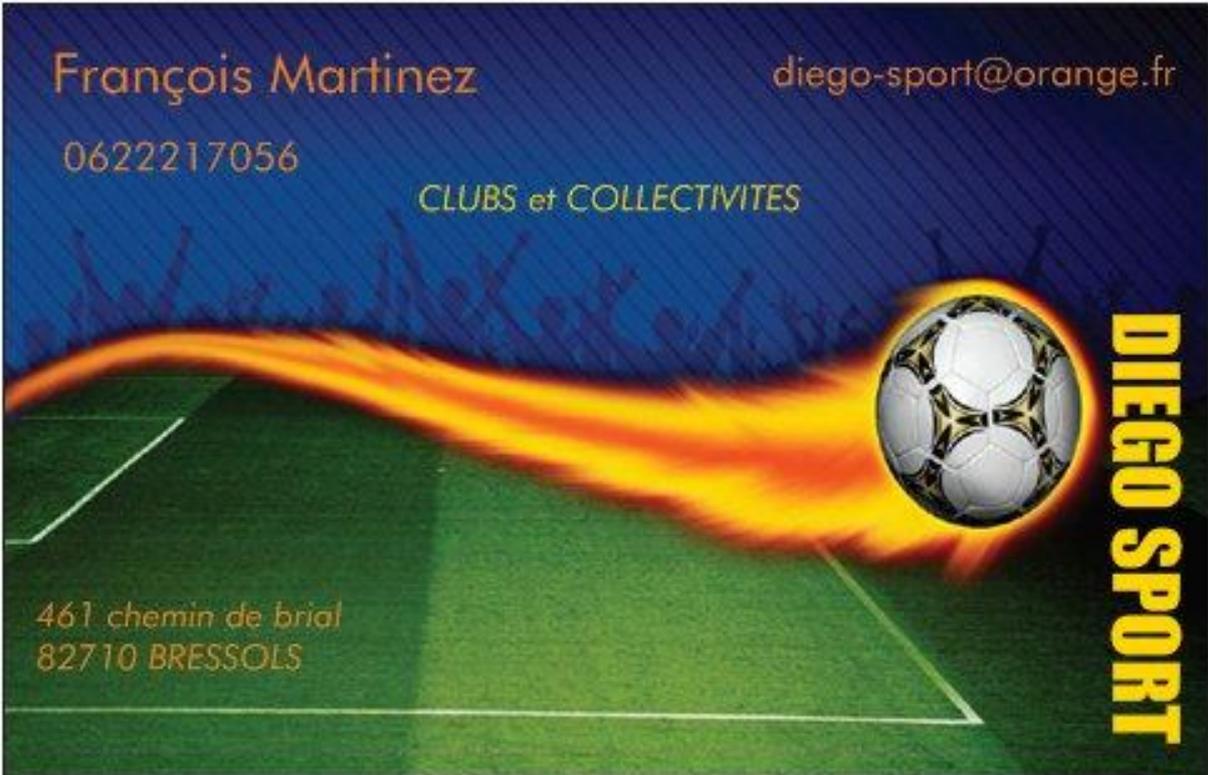


- *Réunion de la Commission,*
- *Pense-bête,*
- *Résultats semaine 25,*
- *Sportivité semaine 25,*
- *Compte-rendu Assemblée Générale des Clubs.*

SAISON 2016 - 2017

OFFICIEL DU FOOTBALL

Partenaire de la F.S.G.T. 31



François Martinez
0622217056
diego-sport@orange.fr
CLUBS et COLLECTIVITES

461 chemin de brial
82710 BRESSOLS

DIEGO SPORT

REUNION DE LA COMMISSION

Lundi 26 juin 2017.

Présents : Patrick FINKBEINER, Jean-Claude LECRU, José MARTINEZ, et René SILHOL.

PENSE-BETE

① **FORMALITE POUR ACCEDER AU SITE FGST 31**

- ① Nom du site : fsgt31.fr
- ② Pour accéder au bulletin : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 BULLETINS
- ③ Pour accéder au memento : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 MEMENTO
- ④ Pour accéder aux classements : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CLASSEMENTS
- ⑤ Pour accéder aux calendriers : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CALENDRIERS
- ⑥ Pour accéder au règlement intérieur : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 REGLEMENT INTERIEUR

RESULTATS

SEMAINE 25 DU 19/06/2017

Division: Excellence - Journée 12 retour (du 28/04/17)

SHADOCKS SEILH	1	-	3	ASEAT
----------------	---	---	---	-------

Non communication téléphonique du résultat		Feuille de match non parvenue	
Forfait	F	Litige	
Terrain impraticable		Panne d'éclairage	
Décision Commission		Demande club	

Feuille de match non parvenue dans les délais ➔ match perdu par pénalité (0 point, 0 but pour, 3 contre) :

SPORTIVITE SEMAINE 25

PAS DE SANCTION POUR CE DERNIER MATCH DE LA SAISON

COMPTE-RENDU ASSEMBLEE GENERALE

PRESENTS : AC2L, ACERSO CS, ASCA, USA FOOT, ALTRAN CA SUD OUEST, FSGT AUCAMVILLE, AUTERIVE DF, US CAF, ASC CNES, USEMA COLOMIERS, AS DR TOULOUSE, DYNAMO FC, ASEAT, FONBO FC, FORZA VIOLA FC, US LABEGE-RAMONVILLE, LES SHADOCKS DE SEILH, MECAPROTEC FC, MIRAIL UNITED, MISTRAL P.L., NEW TEAM, PASPORT, FC POTO, FA ROQUES, AJ SAINT EXUPERY, AS SAINT LOUP CAMMAS, SB SPORT FC, SHAKHTAR TOLOSA, SCLE FOOT, SOPRA FOOT, ATHLETICO TOLOSA, TOLOSA FOOT SYSTEM et TOULOUSE SA.

ABSENTS: DYNAMO AGAFOUS FC, IO TEAM.

DEBUT DE LA SEANCE : 19h15

Tout d'abord, la Commission remercie tous les participants à cette Assemblée (36 clubs sur 38) et espère que chacun trouvera un certain intérêt à ce qui se fait et se dit durant cette soirée. Une précision s'impose: **un club ne sera pas considéré comme participant à cette assemblée s'il ne participe pas au vote.**

Avant d'avancer dans l'Assemblée, un point est nécessaire, rappeler nos motivations. Même avec un esprit compétitif, il ne faut pas oublier les raisons pour lesquelles nous pratiquons à la FSGT, et en premier lieu pour passer de bons moments.

Même si la situation s'est considérablement améliorée grâce aux dispositions prises en fin de saison dernière, il est **encore inadmissible qu'on utilise la violence sur nos terrains pour s'exprimer. Pour ceux qui veulent se défouler en se battant, la FSGT propose des sports de combat. Concernant notre football, cela ne sera pas admis. Insulter ou dire des "mots" à un arbitre n'est pas non plus concevable même s'il n'est pas à la hauteur de ce que vous attendez.**

Certains ont trouvé que les sanctions étaient très dures, mais nous vous rappelons qu'un groupe de travail sur ce sujet a été organisé en début de saison et que très peu d'entre vous y ont participé.

Après ce rappel nécessaire, nous souhaitons la bienvenue aux deux nouvelles équipes, DYNAMO FC et IO TEAM (absent).

Deux scrutateurs sont nommés : Messieurs **Gilles BOUABOUT** (SCLE FOOT) et **Fabrice LACAVE** (SHADOCKS SEILH).

La présentation de l'ordre du jour précède les différents comptes rendus.

COMpte RENDU D'ACTIVITE (par Jean-Claude LECRU)

Cette saison, trois équipes n'ont pas reconduit leur engagement : ASCA 2, O. MECAHERS et AS SOCIETE GENERALE. Deux équipes sont venues nous rejoindre (citées plus haut).

Nous avons au début de la saison **39 équipes** pour **36 associations affiliées**.

Sur les 39 équipes ayant participé à la saison (12 équipes d'entreprises et 27 équipes locales), 13 disposaient d'un terrain, dont 11 à l'extérieur de Toulouse.

◆ **Calendriers** : (par Jean-Claude LECRU)

Malgré le peu de créneaux donnés par la mairie de Toulouse, nous avons pu organiser nos compétitions convenablement, d'autant plus que les conditions climatiques nous ont été favorables. Vous avez donc joué plus souvent sur des "stabilisés". Ce n'est pas super, nous le savons, et c'est pour cela que nous avons fait tourner l'ensemble des équipes sur tous les terrains, quelle que soit la division. Par contre, ce qui est dommageable, c'est qu'une bonne partie des forfaits devaient se dérouler sur des terrains synthétiques et quand on connaît le peu de créneaux que nous avons sur ces terrains, c'est pénalisant pour les clubs qui auraient pu y jouer.

Pour mettre au point ces calendriers, nous tenons compte de beaucoup de critères et de disponibilités donnés par les clubs. Nous faisons notre possible pour satisfaire le maximum de vos souhaits.

Les conditions climatiques cette saison, nous ont contraints à reporter seulement **44** rencontres (contre 72 la saison dernière), **Pour la saison à venir, n'oubliez pas de nous indiquer sur votre dossier d'inscription les dates auxquelles vous ne pouvez pas jouer pendant les vacances scolaires.** Nous essaierons dans la mesure du possible de vous éviter ces dates de vacances, en fonction des rencontres en retard à jouer. Nous vous demandons encore une fois de **rester vigilants pour les matchs de rattrapage.** Les équipes ayant des rencontres en retard doivent savoir qu'elles joueront **automatiquement** pendant les journées de rattrapage, **souvent programmées** pendant les vacances scolaires. Aussi, si vous ne pouvez pas être disponibles pendant ces dates, prévenez-nous avant la programmation du bulletin. Sinon nous risquerions d'être contraints de vous pénaliser. Comprenez qu'il est délicat de rendre les terrains au service des sports alors que nous sommes tout le temps en train de les presser pour qu'ils nous les attribuent. **Notez aussi vos indisponibilités pour la semaine du 8 mai qui comprend 2 jours fériés.**

Vous avez dans le dossier un calendrier « prévisionnel ». Sachez qu'il peut être modifié en fonction des aléas de la saison, et que c'est celui qui **paraît toutes les semaines dans le bulletin qui fait foi.** Pour un **report de match**, vous devez le demander **au plus tard avant le vendredi midi suivant la programmation sur le bulletin.** Sinon pas de possibilité de report. Si cette demande a été faite par « **courrier électronique** », **la demande doit comporter la signature manuscrite et lisible, et être scannée et envoyée en pièce jointe.** Si ce document n'est pas fourni, la demande ORIGINALE, et obligatoirement signée par le président du club devra être confirmée dans les 48 heures à la commission.

Le calendrier définitif dépendra du nombre d'équipes engagées. Alors renvoyez nous vite vos engagements, et ceci avant le **30 juillet. Faites-le avant de partir en vacances.**

La saison débutera la **semaine 38 (lundi 18 septembre)** par le Championnat. En raison des vacances de Noël tardives, la journée de rattrapage aura lieu la seconde semaine des vacances. Notez-y vos indisponibilités.

Sachant qu'il faut 7 jours pour qualifier un nouveau joueur, prenez vos précautions pour faire vos licences et les qualifier. **Tout joueur qui n'aura pas sa demande de licence complète ne sera pas qualifié et ne pourra donc pas jouer.**

Les finales des coupes départementales sont programmées pour le **2 ou 9 juin.**

Les dates **officielles des rencontres** sont celles marquées sur le bulletin. En ce qui concerne la programmation des matchs sur le bulletin, sachez que lorsque votre match est marqué « **à définir** », il est **en attente** de terrain mais vous **jouerez bien la semaine définie.** Nous vous avertissons dès que nous connaissons les terrains. Alors prévenez vos joueurs qu'ils auront bien le match la semaine programmée.

Nous avons programmé une journée la semaine des vacances scolaires de "Toussaint", constatant durant les dernières saisons qu'il n'y avait pas encore de rencontres à rattraper et que peu de personnes partaient en vacances durant cette période.

◆ **Championnat** : (par Jean-Claude LECRU)

L'ensemble des compétitions s'est déroulé dans un bon esprit en général. Voici les classements définitifs :

Rappel des critères pris en compte en cas d'égalité de points :

- ❶ nombre de rencontres jouées,
- ❷ goal-average particulier entre les deux équipes,
- ❸ classement au challenge de la Sportivité,
- ❹ goal-average général,
- ❺ buts marqués.

EXCELLENCE												
	EQUIPES	PTS	J	G	N	P	Pé	F	PéFNP	Bp	Bc	DIF
1 ^e	LES SHADOCKS DE SEILH	47	14	10	3	1	0	0	0	40	19	+21
2 ^{eme}	ATHLETICO TOLOSA B	37	14	7	2	5	0	0	0	34	30	+4
3 ^{eme}	ASEAT (-2)	36	14	8	0	6	0	0	0	27	18	+9
4 ^{eme}	USEMA COLOMIERS (-2)	34	14	7	1	6	0	0	0	39	31	+8
5 ^{eme}	US LABEGE-RAMONVILLE	32	14	6	1	6	1	0	0	27	35	-8
6 ^{eme}	AJ SAINT EXUPERY	29	14	5	0	9	0	0	0	28	42	-14
7 ^{eme}	AUTERIVE DF	26	14	4	2	6	0	2	0	32	45	-13
8 ^{eme}	FC POTO (-2)	25	14	4	1	9	0	0	0	25	32	-7

PROMOTION EXCELLENCE												
	EQUIPES	PTS	J	G	N	P	Pé	F	PéFNP	Bp	Bc	DIF
1 ^{er}	PASPORT	47	14	10	3	1	0	0	0	55	15	+40
2 ^{eme}	ASC CNES(-2)	43	14	10	1	3	0	0	0	42	20	+22
3 ^{eme}	ATHLETICO TOLOSA A	42	14	9	2	2	0	1	0	36	23	+13
4 ^{eme}	MECAPROTEC FC (-2)	34	14	7	2	4	0	1	0	43	22	+21
5 ^{eme}	SHAKHTAR TOLOSA	30	14	5	1	8	0	0	0	22	47	-25
6 ^{eme}	FONBO FC (-2)	27	14	4	3	7	0	0	0	23	25	-2
7 ^{eme}	MISTRAL P.L. (-2)	18	14	2	2	8	0	1	1	16	47	-31
8 ^{eme}	DYNAMO AGAFOUS FC(-1)	16	14	2	0	9	0	2	1	20	53	-33

HONNEUR												
	EQUIPES	PTS	J	G	N	P	Pé	F	PéFNP	BP	BC	DIF
1 ^{er}	FA ROQUES A	41	14	9	2	1	1	0	1	40	23	+17
2 ^{eme}	SCLE FOOT	37	14	7	2	5	0	0	0	38	24	+14
3 ^{eme}	FORZA VIOLA FC	34	14	6	4	2	0	1	1	40	33	+7
4 ^{eme}	ASCA	33	14	5	4	5	0	0	0	36	38	-2
5 ^{eme}	NEW TEAM (-2)	29	14	5	3	5	0	1	0	32	33	-1
6 ^{eme}	FSGT AUCAMVILLOISE	27	14	3	4	7	0	0	0	27	32	-5
7 ^{eme}	AS ST LOUP CAMMAS (-2)	26	14	4	3	6	1	0	0	29	40	-11
8 ^{eme}	SB SPORT FC (-2)	25	14	5	1	5	2	1	0	35	54	-19

PROMOTION HONNEUR												
	EQUIPES	PTS	J	G	N	P	Pé	F	PéFNP	BP	BC	DIF
1 ^{er}	ALTRAN FOOT	52	14	12	2	0	0	0	0	54	9	+45
2 ^{eme}	AC2L	41	14	10	0	1	1	1	1	51	26	+25
3 ^{eme}	TOULOUSE SA	34	14	6	2	6	0	0	0	35	38	-3
4 ^{eme}	AS DRT	30	14	5	3	4	0	1	1	26	26	0
5 ^{eme}	MIRAIL UNITED	29	14	6	0	5	1	1	1	34	36	-2
6 ^{eme}	TOLOSA FOOT SYSTEM	27	14	3	5	5	0	0	1	27	36	-9
7 ^{eme}	ATHLETICO TOLOSA C (-1)	27	14	4	3	6	1	0	0	18	37	-19
8 ^{eme}	US CAF (-2)	13	14	0	3	9	0	2	0	21	64	-43

ATHLETICO TOLOSA C / TOLOSA FOOT SYSTEM: 1-6*1-1

PROMOTION												
	EQUIPES	PTS	J	G	N	P	Pé	F	PéFNP	BP	BC	DIF
1 ^{er}	SOPRA FOOT	30	9	7	0	2	0	0	0	48	20	15
2 ^{eme}	USA FOOT	22	9	4	2	2	0	0	1	31	20	7
3 ^{eme}	DYNAMO FC	19	9	3	3	1	1	0	1	48	21	0
4 ^{eme}	ACERSO CS	17	9	2	2	5	0	0	0	37	34	-15
5 ^{eme}	FA ROQUES B	15	9	2	0	7	0	0	0	17	32	-15
6 ^{eme}	IO TEAM	9	5	2	0	1	0	0	2	16	31	-1
	IO TEAM	FORFAIT MATCHS RETOUR										

Pour les montées et les descentes, les deux premiers de chaque poule montent en division supérieure, les deux derniers descendent. **Mais la composition et le nombre définitif de poules, ainsi que les montées et descentes réelles dépendront du nombre d'engagements.**

◆ **Coupe du Comité et coupe de la Ligue:** (par Jean-Claude LECRU)

Pour compenser le manque de rencontres des poules à huit équipes, nous avons organisé cette coupe qui a été remportée par SCLE FOOT devant DYNAMO FC.

Pour les équipes des deux premières divisions, la coupe de la Ligue a vu s'imposer PASPORT devant ASEAT.

Ces coupes seront reconduites en fonction du nombre d'équipes par poule de championnat.

◆ **Coupe de la Haute-Garonne – Henri Crespin :** (par Jean-Claude LECRU)

42 équipes se sont engagées dans cette compétition dont **trois** équipes de Foot à 7, ASLCV, DAIQUIRI FC et SCNT.

La compétition s'est déroulée dans un très bon esprit. Pour la finale, ASEAT a battu PASPORT, 2 à 2 et 5 tirs au but à 4.

◆ **Coupe de Printemps :** (par Jean-Claude LECRU)

Cette coupe aussi s'est bien déroulée jusqu'au bout et a vu le premier trophée d'AUTERIVE DF devant ASC CNES.

◆ **Coupe Auguste Delaune :** (par Jean-Claude LECRU)

35 équipes ont participé à la phase départementale. L'ASEAT s'est hissée jusqu'en quart de finale. Félicitations.

Le tirage au sort de la 1^{er} phase de la coupe Auguste Delaune pour 2016 / 2017 se déroulera le **lundi 28 Août**, à 19h00, au siège du Comité. Il en sera de même pour le tirage au sort de la Coupe Occitane.

◆ **Sélection Haute-Garonne :** (par Jean-Claude LECRU)

Nous voudrions bien relancer la Sélection Départementale. Nous avons donc besoin de volontaires pour s'en occuper. Donc si vous connaissez des candidats pour ce poste de Sélectionneur, envoyez-nous votre candidature.

◆ **Litiges :** (par Jean-Claude LECRU)

Un bilan des sanctions est joint à votre dossier : amélioration par rapport à la saison dernière. Sur 452 matchs arbitrés, 124 "sorties temporaires", 217 "avertissements" et 31 "exclusions". Ces derniers sont en baisse, mais malheureusement beaucoup trop pour "INSULTES". A améliorer.

◆ **Bilan forfaits :** (par Jean-Claude LECRU)

Nette amélioration par rapport à la saison passée: toutes compétitions confondues, nous avons eu 35 forfaits pour 452 matchs programmés (contre 62/544), soit 7% (contre 11,39). Amélioration à poursuivre.

◆ **Licences** : (par Jean-Claude LECRU)

Les dépôts de licences se sont bien déroulés dans l'ensemble.

Sachant qu'il faut 24 heures pour un renouvellement et 7 jours pour une nouvelle demande, prenez vos précautions pour que les joueurs soient qualifiés dans les temps.

Ces délais étant respectés, les joueurs pourront pratiquer avec une pièce d'identité ou la licence de la saison précédente.

❶ Les dépôts et retraits des licences ne pourront se faire que **le lundi et le mardi après-midi**, jours de présence des membres de la commission football. Pour les autres jours de la semaine, vous devrez téléphoner pour savoir si un membre est présent, ceci afin de ne pas venir pour rien.

❷ Les demandes de **licences incomplètes ne seront pas prises en compte**. Donc tout joueur qui n'aura pas sa demande de licence en règle ne sera pas qualifié et ne pourra donc pas jouer.

Dossier de demande de licence :

1) Nouveau joueur :

Demande de licence + carton blanc avec photo + photocopie pièce d'identité + chèque.

2) Renouvellement :

Demande de licence + chèque.

❸ Vous nous apportez les demandes individuelles de licence ainsi que le chèque correspondant à la quantité de licences demandées. ATTENTION : **les photos d'identité** devront être **nouvelles, non photocopiées et non redécoupées** sur l'ancienne licence. Elles devront **permettre l'identification** du joueur lors des rencontres et donc **TRES CLAIRES et NETTES**. **Toute autre photo sera automatiquement refusée et la licence non délivrée.**

❹ Utilisez le bon côté : celui sur lequel **n'est pas marqué** « ADHERENT ».

❺ Nous les enregistrons sur le site.

❻ Une fois imprimées, nous vous avertissons et vous avez **quinze jours** pour venir les **retirer** afin d'y mettre la photo et la signature. Passé ce délai, les joueurs concernés seront disqualifiés jusqu'au retrait des cartons licences.

❼ Une fois **retirées**, vous avez **un mois** pour nous les rapporter afin que nous les validions, Passé ce délai, les joueurs concernés seront disqualifiés jusqu'au retour de leurs licences.

❽ Dès que les licences sont validées, nous vous avertissons et vous avez **quinze jours pour venir les retirer** définitivement. Passé ce délai, les joueurs concernés seront disqualifiés jusqu'au retrait des licences validées.

Depuis l'informatisation des licences, le correspondant de l'association ainsi que les responsables des activités devront être obligatoirement licenciés, car pour remplir les champs correspondants sur le net, si ces personnes ne sont pas licenciées, le site ne les reconnaîtra pas et ne les prendra pas en compte.

Nous vous avons fourni trois exemplaires de demande de licence à chaque équipe, vous pouvez en faire des photocopies. Vous pouvez aussi les télécharger sur notre site, www.fsgt31.fr, **rubrique football à 11 ➔ actualités ➔ demande de licence**.

Pour une mutation, le joueur mutant remplira l'avis adéquat (disponible à la commission), le fera signer par le club quitté qui lui remettra sa licence ; le tout sera transmis à la commission pour établir la nouvelle licence.

Remplissez aussi sur la demande de licence la rubrique concernant le « secourisme », le comité souhaitant organiser des séances de secourisme et connaître les personnes intéressées.

Le responsable du club doit être en possession d'un certificat médical pour chaque joueur. Aucune licence ne sera **établie** avant que la commission ne soit en possession du **formulaire d'attestation médicale**.

En ce qui concerne le règlement des licences, **évit**ez de nous donner une multitude de chèques. Faites nous en un global pour chaque dépôt.

Si vous prenez des licences sans l'assurance FSGT, vous devez nous fournir **la ou les attestations des assurances concernées**.

Le tarif des licences est le suivant :

☛ **38 €** avec assurance.

Pour les licenciés évoluant dans d'autres disciplines d'un autre club, il y a des règles à respecter, des autorisations.

Concernant les échanges « foot à 11-foot à 7 », il existe des quotas: **trois joueurs** de foot à **11** peuvent jouer dans une **équipe de foot à 7**. **Quatre joueurs** de foot à **7** peuvent être utilisés dans une rencontre de **foot à 11**. De plus, si la discipline existe déjà dans le club, le licencié ne pourra pas pratiquer dans un autre club. Soyez vigilants sur ce point afin d'éviter tout litige.

Nous vous avons fourni un « pense bête » afin que vous ne vous trompiez pas pour vos demandes de licence.

◆ **La saison prochaine** : (par Patrick FINKBEINER)

⚙️ ⚙️ **Augmentations** :

Pour la saison 2017-2018 la commission n'applique pas d'augmentation à ses tarifs.

⚙️ ⚙️ **Rappels importants** :

⚙️ **Frais d'arbitrage** :

En ce qui concerne les frais d'arbitrage, la règle dit que vous devez régler l'arbitre **avant le match**. Cependant, si ce n'est pas le cas, n'oubliez pas de l'indemniser après le match. Soyez vigilants sur ces indemnités afin d'éviter des pénalités préjudiciables que nous appliquerons automatiquement si en dernier lieu, l'indemnité ne parvient pas le lundi qui suit la rencontre.

Nous vous rappelons le montant **40€** : 8€ d'indemnité d'arbitrage, et 32€ de frais de déplacement (soit **20€ par équipe pour 1 arbitre**).

⚙️ **Engagements** :

En ce qui concerne les engagements, ceux-ci ne seront pris en considération qu'aux conditions suivantes : **trois chèques** avec votre inscription

- 1) Formulaire d'affiliation renseigné + chèque de l'affiliation,
- 2) Formulaire d'engagement renseigné + chèque de tous les engagements, (en y incluant la participation aux frais postaux pour ceux qui désirent recevoir le bulletin par mail),
- 3) Chèque de provision correspondant à la situation de l'équipe vis-à-vis de l'arbitrage.

Et ceci à renvoyer **avant le 30 juillet**.

Chaque année il y a des confusions de la part de certains en ce qui concerne les chèques de provision. Alors prenez bien soin de nous faire ces trois chèques.

IMPORTANT : La totalité de la fiche info ainsi que l'affiliation doivent être envoyés au comité et non à la Fédération à Paris. Chaque année la fédération est obligée de nous en renvoyer. Vous ne devez envoyer quelque document que ce soit à la Fédé. C'est nous qui nous en chargeons.

⚙ **Important:**

Ne mettez pas de date sur les chèques de provision (validité réduite à six (6) mois).

⚙ **Terrains et horaires des rencontres :**

Cette saison, la plupart des équipes ont tenu leur engagement concernant la ponctualité. Nous vous en remercions et appelons les quelques équipes encore dissidentes à faire un petit effort.

⚙ **Feuilles de match :**

Pour éviter tout litige :

❶ Réclamer auprès de l'arbitre l'exemplaire correspondant (original au vainqueur ou recevant en cas de match nul, double au perdant ou visiteur en cas d'égalité).

❷ Envoyer **sous 48 heures** cet exemplaire à la commission. Une tolérance est accordée cependant si elle parvient à la commission avant le lundi midi. **Si vous avez eu un empêchement pour renvoyer la feuille de match, avertissez nous de suite.** N'attendez pas que la sanction « tombe » sur le bulletin.

❸ Pour toute feuille non parvenue dans les délais, match perdu par pénalité avec zéro point au classement, 0 but pour et 3 contre. Le résultat sur le terrain reste acquis pour l'équipe en règle.

Et ces pénalités ne tiennent pas compte des amendes correspondantes.

⚙ **Vérifications feuilles de match :**

Pour éviter toute réclamation :

❶ Le capitane doit **vérifier** que les **numéros** des maillots inscrits sur la feuille de match **correspondent** bien à ceux des **joueurs**. Si le numéro ne correspond pas au joueur sanctionné alors que le capitaine a signé la feuille de match, aucune réclamation concernant le joueur fautif ne sera admise.

❷ A la fin du match, au moment de **signer** la feuille de match, le capitaine doit **vérifier les sanctions inscrites** par l'arbitre afin d'éviter toute contestation par la suite.

⚙ **Joueurs suspendus :**

Concernant les joueurs suspendus à cheval entre deux saisons, pour que cette suspension suive son cours, il faut prendre la licence dès le début de saison. Sinon, elle ne reprendra qu'à partir du jour où sa demande de licence sera déposée à la commission (Art 31-§E13).

⚙ **Respect des couleurs :** (Art 14 - § A)

Le club visiteur doit jouer lorsqu'il se déplace avec l'une des **deux couleurs déclarées** sur la fiche d'engagement et décrite dans le mémento de la saison, sous peine de match perdu.

Le club recevant doit prendre ses dispositions pour éviter toute ressemblance de maillot, sous peine de match perdu par pénalité.

⚙ **Renvoi des feuilles de match :**

Concernant les rencontres jouées le VENDREDI, vous avez jusqu'au lundi pour les envoyer (tolérance). Pour les autres jours, vous devez les envoyer dans les 48 heures. Une tolérance vous est accordée cependant pour qu'elle nous arrive avant le lundi midi.

❷ **COMPTE RENDU FINANCIER** : (par José MARTINEZ)

La bonne santé financière de la commission permet de reconduire les tarifs.

Le bilan financier est joint au dossier de chaque club, José complète par quelques précisions sur les divers postes.

❸ **COMPTE RENDU D'ARBITRAGE** : (par Patrick FINKBEINER)

Pas de candidat à la formation, **six** arbitres venant de l'autre fédération ont réussi leur examen FSGT. Nous avons donc un effectif de **28 arbitres**. En ce qui concerne la qualité de l'arbitrage, s'il y a encore quelques petits problèmes avec certains, chaque arbitre essaie de faire du mieux possible, et en s'y mettant tous, arbitres, dirigeants et joueurs, tout continuera à bien se passer. Nous vous

rappelons que si vous avez un problème avec un arbitre, vous devez nous le communiquer. Ce n'est pas à vous de régler les problèmes avec les arbitres.

👋 Nous vous rappelons que pour être **représentatif**, un arbitre doit faire au moins **deux matchs par mois**. Nous préconisons qu'il en fasse trois afin d'améliorer la qualité des désignations.

④ **DEBAT :**

Le débat a surtout porté sur la possibilité pour les équipes disposant d'un terrain à l'année mais n'ayant pas d'arbitre, de ne pas avoir de pénalité au classement général.

Après débat sur ce point, il a été décidé que **les équipes disposant d'un terrain, ne seraient pas pénalisées de la sanction financière de 11€ par mois**.

⑤ **APPROBATION DES DIFFERENTS COMPTES-RENDUS :**

L'approbation des différents comptes-rendus est soumise au vote à main levée :

Compte rendu d'activité : **94** pour, à l'unanimité.

Compte rendu financier : **94** pour, à l'unanimité.

Compte rendu d'arbitrage : **94** pour, à l'unanimité.

⑥ **ELECTION DU BUREAU :**

Patrick RALECHE démissionnaire.

100 mandats, **94** suffrages exprimés.

Bruno CADART : 92 voix,

Patrick FINKBEINER : 94 voix,

Jean Claude LECRU : 92 voix,

José MARTINEZ : 94 voix,

Joseph RICART : 82 voix,

Laurent SARDA : 94 voix,

René SILHOL : 92 voix.

Tous les candidats sont élus.

⑦ **QUELQUES CONSEILS :**

Avant de passer à la remise des récompenses, quelques derniers conseils sont rappelés, afin d'éviter des petits désagréments la saison prochaine.

⚙️ **Rôle des dirigeants :**

Le rôle des dirigeants est de calmer et retenir leurs joueurs et non pas de les exciter.

Les remplacements tournants ont été instaurés en partie dans ce but.

⚙️ **Match remis :**

Lorsqu'un match est remis, et que vous avez deux équipes dans votre club, vous devez faire attention à la journée de Championnat correspondant à ce match remis. En effet, un joueur ne pouvant pas jouer dans les deux équipes la même semaine, il faudra vérifier lors de ce match remis qu'il n'a pas participé à la rencontre de l'autre équipe au cours de la journée correspondante. Alors soyez vigilants sur ce point.

⚙️ **Feuilles de match :**

Il faut à tout prix faire des efforts pour remplir la feuille de match (inscrire les noms en premier et en majuscules) dans les meilleurs délais par le club recevant afin que le club visiteur puisse l'utiliser correctement à son tour. **Surtout, veillez à ne pas la remplir pliée.**

🌀 Les bulletins :

Les bulletins ne servent à rien si vous ne les lisez pas et nous remarquons (suite aux questions que vous nous posez), que vous êtes de plus en plus nombreux à ne lire que les résultats et le calendrier, et ce dernier pas toujours attentivement.

Nous en faisons un toutes les semaines, et vous avertissons quand il n'y en a pas. Alors si vous ne l'avez toujours pas reçu le vendredi, contactez la commission pour vous renseigner.

Sans retour de votre part, nous ne pouvons pas savoir que vous ne l'avez pas reçu et considérons que vous avez pris connaissance des informations s'y trouvant.

⑧ **MODIFICATIONS POUR LA SAISON PROCHAINE :**

🌀 Feuilles de match du jeudi :

Etant donné tous les problèmes rencontrés par la Commission pour traiter les feuilles de match des rencontres jouées le jeudi, il n'est plus possible de poster cette feuille de match le lundi (⚠️ de ne pas la poster le samedi après la levée du courrier).

🌀 Convocation Commission de Litige ou de Discipline :

Lors des convocations lors de ces commissions, il a été observé que souvent nous avons droit à un retard ou une absence des protagonistes, aussi bien joueurs qu'arbitres. Et ceci n'est pas concevable. Nous comprenons que tout le monde a des obligations professionnelles ou autres, mais si nous vous demandons de vous présenter devant la commission, c'est que vous avez eu un comportement qui n'a rien à faire sur le terrain. Nous vous prévenons suffisamment à l'avance pour prendre les dispositions nécessaires pour être présent. Donc si des protagonistes ne sont pas présent le jour "J", les sanctions seront prises quand même, avec peut-être moins d'indulgence.

🌀 Absence d'arbitres assistants bénévoles sur les divisions inférieures :

Le fait de ne pas avoir d'arbitres assistants bénévoles sur les divisions inférieures ne concerne que les cas où les équipes n'ont pas de remplaçant. **S'il y a des remplaçants, ne serait-ce qu'un seul, l'arbitre assistant est obligatoire.**

Concernant les divisions Excellence et Promotion Excellence, (ainsi que la Coupe de la Ligue lorsqu'elle est reconduite), l'arbitre assistant est obligatoire dès le début de la rencontre. Aussi si une équipe arrive à 11 sur le terrain (ou moins), sans possibilité de fournir un arbitre assistant, l'arbitre devra sortir un joueur de cette équipe afin de lui servir d'assistant.

🌀 Certificats médicaux :

Une nouvelle réglementation concernant les certificats médicaux a été décidée par le Ministère à la Jeunesse et aux Sports. Vous avez toutes les explications jointes à votre dossier.

🕒 **REMISE DES RECOMPENSES :**

Comme les saisons précédentes, la Commission a récompensé en priorité la « Sportivité ». Comme chaque saison, les équipes absentes à l'Assemblée ou étant parties avant la remise des récompenses, ne peuvent prétendre à leurs récompenses.

Les équipes récompensées en championnat (coupe + ballon):

Division Promotion : DYNAMO FC (3^{ème}), USA FOOT (2^{ème}), SOPRA FOOT (1^{ère}).

Division Promotion Honneur : TOULOUSE SA (3^{ème}), AC2L (2^{ème}), ALTRAN FOOT (1^{ère}).

Division Honneur : FORZA VIOLA FC (3^{ème}), SCLE FOOT (2^{ème}), FA ROQUES A (1^{ère}).

Division Promotion Excellence : ATHLETICO TOLOSA A (3^{ème}), ASC CNES (2^{ème}), PASPORT (1^{ère}).

Division Excellence : ASEAT (3^{ème}), ATHLETICO TOLOSA B (2^{ème}), LES SHADOCKS DE SEILH (1^{ère}).

Les équipes récompensées en Coupe du Comité (coupe + ballon):

Demi-finalistes du Comité: AS SAINT LOUP CAMMAS (parti avant la remise, non récompensé) et TOLOSA FOOT SYSTEM.

Finaliste Coupe du Comité : DYNAMO FC (parti avant la remise, non récompensé).

Vainqueur Coupe du Comité : SCLE FOOT.

Les équipes récompensées en Coupe de la Ligue (coupe + ballon):

Demi-finalistes Ligue: USEMA COLOMIERS et MECAPROTEC FC.

Finaliste Coupe de la Ligue : ASEAT.

Vainqueur Coupe de la Ligue : PASPORT.

Les équipes récompensées en Coupes Départementales :

Demi-finalistes Coupe de Printemps : FORZA VIOLA FC et ALSCV (Foot à 7) (coupe+ ballon).

Finaliste Coupe de Printemps : ASC CNES (coupe + ballon).

Vainqueur Coupe de printemps : AUTERIVE DF (coupe + trophée + ballon).

Demi-finalistes Coupe de Haute-Garonne : (ALTRAN FOOT parti avant la remise, non récompensé) et USEMA COLOMIERS (coupe + ballon)

Finaliste Coupe de la Haute-Garonne – Henri Crespin : PASPORT (coupe + ballon).

Vainqueur Coupe de la Haute-Garonne – Henri Crespin : ASEAT (coupe + trophée + ballon).

Les récompenses de la Commission :

Clubs ou dirigeants qui, de l'avis de la Commission œuvrent pour garder l'esprit FSGT dans nos compétitions (trophée Pendule + ballon):

ATHLETICO TOLOSA C, FSGT AUCAMVILLOISE et PASPORT.

Le Challenge de la Sportivité (Coupe Delaune):

2^{ème} SOPRA FOOT (ballon).

2^{ème} MISTRAL (ballon).

1^{ère} ATHLETICO TOLOSA B (ballon).

Le Challenge de la Sportivité:

20^{ème} MIRAIL UNITED (un ballon), absent, donné au 25^{ème} SHADOCKS DE SEILH, le 24^{ème} AC2L étant absent.

19^{ème} ATHLETICO TOLOSA B (un ballon).

18^{ème} SCLE FOOT (un ballon).

17^{ème} DYNAMO AGAFOUS FC (un ballon), absent, donné aux 23^{ème} US CAF.

16^{ème} AS DRT(un ballon).

15^{ème} TOULOUSE SA (un ballon).

14^{ème} ATHLETICO TOLOSA A (un ballon).

12^{ème} FORZA VIOLA FC (un ballon).

12^{ème} FA ROQUES A (un ballon).

11^{ème} FA ROQUES B (deux ballons).

10^{ème} USA FOOT (deux ballons).

9^{ème} ALTRAN FOOT (deux ballons), absent, donnés aux 21^{ème} MISTRAL P.L. et 22^{ème} US LABEGE-RAMONVILLE.

8^{ème} ASC CNES (3 ballons).

7^{ème} ACERSE CS (3 ballons).

6^{ème} TOLOSA FOOT SYSTEM (sac +drapeaux+ 2 ballons).

5^{ème} ATHL TOLOSA C (sac + drapeaux+ 2 ballons).

4^{ème} SOPRA FOOT (shorts + ballon).

3^{ème} PASPORT (shorts + ballon).

2^{ème} MECAPROTEC FC (maillots).

1^{ère} FSGT AUCAMVILLOISE (maillots).

La Sportivité Clubs :

Nous avons demandé aux équipes de chaque poule de voter pour les équipes de leur groupe qui leur semblaient le plus en accord avec la Sportivité ainsi que parmi toutes celles qu'elles ont rencontrées ; Certaines équipes n'ont pas répondu, c'est dommage car elles étaient gagnantes.

Voici vos choix :

Promotion : FA ROQUES B (ballon)

Promotion Honneur : US CAF (ballon).

Honneur : FORZA VIOLA FC(ballon).

Promotion Excellence : ATHLETICO TOLOSA A (ballon).

Excellence : FC POTO (ballon).

La Sportivité Clubs Générale:

3^{ème} FORZA VIOLA FC (ballon).

2^{ème} LES SHADOCKS DE SEILH (ballon).

1^{ère} USA FOOT (ballon).

La Sportivité Clubs désignés par les arbitres:

3^{ème} FSGT AUCAMVILLOISE (ballon).

2^{ème} DYNAMO FC (shorts, parti avant la remise, non récompensé)

1^{ère} PASPORT (maillots).

Félicitations à tous pour votre sportivité.

71 ballons ont été offerts, 3 jeux de maillots et diverses coupes.

MERCI à nos partenaires, **François MARTINEZ**, dépositaire de la marque JOMA, et **Sauveur HURTADO**, de l'entreprise SELALI pour leurs collaborations dans toutes ces dotations.

🕒 CLOTURE DE L'ASSEMBLEE :

Nous concluons en vous rappelant comme chaque année que, même si la Commission comprend le besoin de certaines équipes de pratiquer avec l'esprit compétitif qui est tout de même louable et naturel, tous les moyens, surtout ceux que nous réprouvons et que l'esprit sportif rejette, ne doivent pas être employés par certains pour arriver à leurs fins.

N'oublions pas qu'il y a l'image de marque de notre football FSGT et l'esprit de responsabilité de nos pratiquants, l'exemple que nous devons donner aux jeunes, l'émulation que nous devons susciter chez ceux qui voudraient nous suivre.

Il y a aussi les principes d'honneur et de camaraderie, cette volonté de rapprochement entre les hommes pour une meilleure compréhension afin de faire reculer la violence et l'intolérance, les deux grands fléaux du sport aujourd'hui.

Nous ne devons en aucun cas prendre exemple sur ce qui se passe dans les autres fédérations, et ce que nous voyons à la télé. Nous devons prendre en compte notre propre football et faire progresser le véritable esprit dans lequel nous devons pratiquer.

Nous le répétons, la recherche d'un résultat seul ne doit pas être notre seule préoccupation.

Ce n'est pas en moralistes que nous nous posons, mais en responsables, conscients qu'il faut faire échec d'une part à tout ce qui risque de pourrir le football, et d'autre part, qu'il faut tout faire au contraire pour l'enrichir, le développer, l'améliorer dans l'intérêt de tous.

N'oublions pas que, lorsqu'il est spectacle, le football doit provoquer les plus saines réactions et contribuer à susciter l'intérêt des jeunes notamment vers ce merveilleux sport.

Lorsqu'il est pratiqué, il doit l'être avec tous les éléments nécessaires à une bonne et saine activité et ne doit pas être l'exécutoire des mauvais sentiments ou des mauvais exemples venus d'ailleurs.

Nous vous réitérons nos félicitations et vous donnons rendez-vous la saison prochaine.

Les nombreux participants à l'Assemblée



MERCI A TOUS

BONNES VACANCES

